

Mars 2025

STOP
AUX DÉRIVES
DE LA CHASSE

Les lâchers massifs de faisans et de canards en Wallonie : Finissons-en !

Chers signataires, chers défenseurs des animaux et de la nature,

Durant la saison de chasse 2024-2025, le collectif Stop Dérives Chasse a été contacté par des habitants de plusieurs communes wallonnes qui vivent un calvaire chaque année à cause de la chasse aux faisans et aux canards colverts. Véritables carnages organisés, ces pratiques font subir le pire aux animaux lâchés, aux écosystèmes mais aussi aux riverains. Cette année, Stop Dérives Chasse fait de ce sujet une priorité absolue et invite un maximum de personnes à rejoindre le combat.



De nombreuses communes wallonnes connaissent des cas avérés de lâchers massifs d'oiseaux, issus d'élevages, dans les plaines pour le tir. Le collectif a été contacté sur plus d'une dizaine de communes durant la dernière saison de chasse. De la province du Hainaut à celle de Liège en passant par Namur, force est de constater que les faisans et Canards colverts

d'élevage ont encore de l'intérêt pour les chasseurs de loisir partout en Wallonie.

C'est dans le Brabant wallon que les lâchers se sont avérés les plus importants et les plus préoccupants pour les citoyens durant la saison de chasse 2024-2025.

Une opportunité pour agir : l'interpellation citoyenne !



C'est désormais au tour des riverains d'agir sur ce sujet et d'interpeller les élus des communes touchées pour que le gouvernement wallon finisse par faire de ce sujet une priorité absolue ! Bourgmestre, échevin·es de l'environnement, de l'agriculture ou du bien-être animal, conseiller·ères communaux, tous ces élus doivent être informés des pratiques dépassées qui se produisent sur leur territoire et des impacts catastrophiques qu'elles causent sur la biodiversité environnante, les animaux et les riverains.

Il est enfin possible de faire bouger les choses et de s'organiser collectivement d'ici le mois de juillet pour alerter un maximum d'élus sur de nombreuses communes et exiger une réaction concrète du gouvernement wallon une fois l'arrêté quinquennal chasse publié (arrêté qui définit la chasse pour les 5 prochaines années).

Je veux agir sur ma commune !

Comme ce fut le cas dans les communes abordées ci-dessous, si vous avez déjà observé près de chez vous des volières en milieu naturel, des quantités astronomiques de faisans et canards colverts en liberté, de nombreux tirs en plaine ou encore des mangeoires spécifiques, faites-le savoir au collectif Stop Dérives Chasse sans tarder :

- info@stopderiveschasse.be
 - +32 497 15 08 44
-

Genappe et Ottignies-Louvain-la-Neuve : un même gestionnaire de chasse fait vivre un enfer aux riverains des deux communes



L'étang de Pallandt, havre de paix devenu un enfer pour les animaux et les riverains.

Alerté très tôt dans la saison, le collectif s'était déjà rendu à Genappe pour constater une importation massive de canards colverts sur un étang (situé en zone Natura 2000) d'à peine 1 ha de superficie. Outre les nuisances sonores et olfactives, ce territoire de chasse représentait également une aberration par rapport au réseau écologique wallon (étang eutrophisé, poissons en manque d'oxygène, espèces d'oiseaux absentes...).

Au cours d'une visite à Céroux, nous avons découvert que ce même territoire de chasse, à cheval sur les communes d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et Genappe, importait également des faisans par centaines.

Comme sur la majorité des territoires qui pratiquent ces lâchers, les faisans sont importés et nourris sous volières pour ensuite être lâchés à peine un mois avant l'ouverture de la chasse le 1er octobre. Malgré les efforts du garde-chasse pour abriter les faisans dans de minuscules parcelles de maïs cultivées à cet effet, une fois lâchés, ils se déplacent jusque dans les jardins des riverains, se nourrissant sous les mangeoires à passereaux et se laissant même approcher à moins d'un mètre. Que dire du caractère sauvage des animaux lâchés !



Les mangeoires installées un peu partout dans le territoire de chasse.

Dans toutes les cultures de maïs isolées et dans le bois où sont importés les faisans, des poubelles de nourrissage sont disposées un peu partout. Selon les riverains, une fois remplies de nourriture, elles seraient infestées de rats.

Enquêtes de terrain, actions de plaidoyer, évènements, rencontres de riverains...

TOUTES nos actions nécessitent des moyens.

Soutenez-nous !

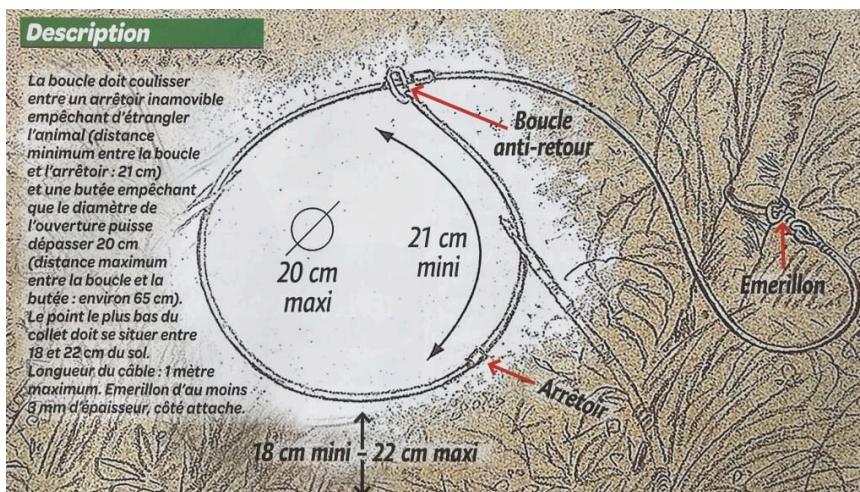
Un autre élément très préoccupant fut également retrouvé lors d'une visite : une munition de chasse constituée de plomb non-nickelé tandis qu'une station d'épuration d'InBW (intercommunale du Brabant wallon) et un bassin sont présents à moins de 150 m !

Pour rappel, le plomb est une matière terriblement toxique pour l'homme, la faune et la flore. C'est la raison pour laquelle son utilisation a été interdite dans l'essence, la peinture et les canalisations. Les munitions au plomb sont déjà interdites dans les zones humides de l'UE et l'Agence européenne des produits chimiques a suggéré d'étendre l'interdiction à tous les habitats.

Toutefois, chaque année, 44 000 tonnes de plomb continuent de se répandre dans l'environnement de l'Union européenne par la chasse, le tir sportif et la pêche.



Munition de Plomb de la marque Caccia, retrouvée à Céroux



Enfin, les riverains rencontrés rapportent également que plusieurs collets sont installés dans le territoire de chasse de Céroux. Ces collets seraient parfaitement illégaux puisqu'ils ne possèdent pas d'arrêt, ce qui signifie que l'animal attrapé n'est pas simplement immobilisé

mais bien étranglé jusqu'à la mort. Outre la cruauté et l'illégalité des collets sans arrêteoir, ces dispositifs ne sont pas sélectifs. Un pauvre chien s'est d'ailleurs fait tué l'an passé par un collet. Son maître n'a pas réagi à temps et a vu avec horreur son chien mort dans le piège.

Les impacts des lâchers massifs :



Les nuisances subies par les riverains

Jardins remplis de faisans, cris permanents, résidus de munitions...

Quelles nuisances ?

L'impact sur l'environnement

Impact sur la faune locale, hybridation génétique, risques sanitaires...

Je lis l'analyse complète !

La souffrance animale et l'acceptation sociale

Stress permanent, inadaptation à la vie sauvage, conditions d'élevage...

Voir toutes les préoccupations éthiques !



Bonne nouvelle : le collectif a obtenu un rendez-vous avec les élus locaux de plusieurs communes pour discuter des lâchers massifs de faisans et de canards sur leur territoire ! Nous espérons qu'une d'entre elles prendra des dispositions courageuses au sujet des lâchers.



Le Collectif vit grâce à vous !

Tout don, aussi petit soit-il, peut faire la différence !

Comme vous le savez désormais, notre combat pour abolir les dérives de la chasse en Wallonie ne peut se faire que grâce à vos dons. Ce dernier va être très intense dans les prochains mois avec le travail de terrain et de lobbying pour réglementer les lâchers de tir en Wallonie !

Nous comptons sur vous : **chaque euro compte !**

Faites un don sur notre
nouvelle plateforme !

Ou

**Faites un don directement sur le compte de Stop Dérives
Chasse**

BE54 7340 5911 0997

Communication : "DON SDC"

Ou scannez le QR code suivant avec l'application Payconic de Bancontact :



Jusqu'à 45 % de réduction d'impôts
à partir de 40€ de dons

Par exemple, un don de **100€** pour soutenir le Collectif Stop Dérives Chasse ne vous coûtera que **55€** !

**STOP AUX DÉRIVES
DE LA CHASSE**

Ensemble, engageons-nous pour faire modifier la loi belge dont le fondement datant de 1882 ne tient pas compte des réalités du 21ème siècle en ce qui concerne:

- la perte dramatique de biodiversité,
- le bien-être animal,
- les aspirations sociétales.

Exigeons que le gouvernement mette fin aux dérives de la chasse qui déstabilisent l'ensemble des écosystèmes en mettant en œuvre les dispositions législatives nécessaires pour réformer la chasse en profondeur en la mettant en concordance avec notre époque et les aspirations de la majorité des citoyens.



stopderiveschasse.be

Chaussée de Marche, 919 - 5100 Namur

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous avez reçu ce mail car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désabonner](#)